
EMPLOIS ÉTUDIANTS OU STAGIAIRES EN SERVICE À LA CLIENTÈLE

Revenu Québec recrute chaque année des centaines d'étudiantes et étudiants en vue de pourvoir des emplois étudiants et d'offrir des stages.

Travailler au service à la clientèle de Revenu Québec c'est l'occasion d'accompagner et soutenir nos clientèles variées sur des sujets diversifiés. Il n'est pas nécessaire de connaître la fiscalité pour travailler chez nous; une formation complète et de l'accompagnement vous seront offerts dès votre arrivée! Voici quelques domaines dans lesquels vous pourriez travailler :

- Les programmes sociofiscaux
- Les pensions alimentaires
- Les relations avec les particuliers ou les entreprises
- Les ressources humaines

Nous recrutons au(x) endroit(s) suivant(s) : toutes les régions du Québec. Le lieu de travail sera déterminé en fonction de chaque personne sélectionnée.

Les personnes sélectionnées bénéficieront d'un mode d'organisation du travail hybride et flexible qui leur donnera la possibilité d'être en télétravail jusqu'à trois jours par semaine.

Les avantages de travailler comme étudiant à Revenu Québec

- Avoir congé les soirs et les fins de semaine;
- Avoir un emploi à temps plein l'été et à temps partiel pendant vos les sessions d'études;

-
- Avoir la possibilité de bénéficier d'un horaire flexible;
 - Avoir une expérience professionnelle enrichissante.

Séance d'information virtuelle sur Teams

Participez à notre séance d'information virtuelle le 22 février 2023, à 12 h. Nos ambassadrices et ambassadeurs seront en ligne pour vous présenter les possibilités d'emploi et répondre à vos questions en lien avec cette offre. Pour participer, [cliquez ici](#).

Les prérequis

Pour être admissible à l'un de nos emplois étudiants ou pour effectuer un stage dans notre organisation, vous devez

- soit être inscrit à un programme d'études reconnu par une autorité compétente;
- soit participer à un programme reconnu d'échange ou de coopération avec un autre gouvernement ou un organisme d'un autre gouvernement.

Vous devez également avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore détenir un permis d'études valide, assorti d'une condition qui stipule que vous avez l'autorisation de travailler hors campus, délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

De plus, dans le cas d'un stage, celui-ci

- doit être prévu dans votre programme d'études ou dans votre programme d'intégration à l'emploi et faire l'objet d'une évaluation ou d'un rapport de stage;
- respecter la durée prévue dans le programme d'études ou d'intégration à l'emploi.

Le salaire

La rémunération relative à un emploi étudiant ou à un stage est basée sur le niveau d'études nécessaire à l'exercice des tâches liées à l'emploi.

Secondaire : 16,39 \$

Collégial : 20,77 \$

Universitaire – 1^{er} cycle : 24,31 \$

Universitaire – 2^e ou 3^e cycle : 28,47 \$

Les taux horaires incluent une majoration de 6,5 % visant à compenser l'absence de certains avantages sociaux.

Comment postuler

Pour postuler, ou pour obtenir de l'information, consultez l'offre d'emploi sur la page Emplois de notre site Internet, www.revenuquebec.ca/emplois. La période d'inscription est du 23 janvier 2023 au 31 janvier 2024.

Des équipes diversifiées et inclusives

Nos équipes sont à l'image de la société québécoise, c'est-à-dire riches en diversité et inclusives. Nous en sommes fiers et nous croyons que la mise en commun de toutes nos différences confère à notre organisation toute sa force.